

- **Terrains ouverts en friche (E5.15)**

Cet habitat correspond à une zone ouverte situé au sud du golf. Cette parcelle représente un terrain en friche avec de la végétation herbacée anthropique et des dépôts de végétaux.

L'état de conservation de cet habitat est qualifié de dégradé.

- **Bassin artificiel (J5.3)**

Critères	Paramètres	Score
Types de berges	Nature de substrat	D
	Pente des berges	B
Physionomie	Profondeur	B
	Largeur	B
Qualité de l'eau		B
Végétalisation (% de surface)	Hydrophytes	C
	Hélophytes	C
Présence d'échappatoire		B
Incidences constatées sur la perméabilité		C
Effets positifs pour la biodiversité		C

Cet habitat correspond aux bassins présents sur le Golf. Ces derniers sont bétonnés ou bâchés et ne présentent pas ou peu de végétation. Parfois les berges abritent une roselière qui seront traitées dans des habitats distincts, les phragmitaies et les typhaies, dans les habitats naturels.

L'état de conservation de cet habitat est considéré dégradé en raison de la présence de berges artificielles et d'une faible richesse floristique.



Photo 8. Bassin artificiel dans le golf

- **Formations à *Arundo donax* (C3.32)**

Cet habitat correspond à des massifs ornementaux à Canne de Provence (*Arundo donax*). Ils sont pour la plupart plantés et représentent un peuplement dense monospécifique. Bien que cette espèce soit une plante exotique, elle n'est plus évaluée en tant qu'espèce exotique à caractère envahissant. En effet, son introduction date de 1492, elle est donc considérée comme étant une plante archéophyte.



Photo 9. Canne de Provence dans le golf

- **Alignements d'arbres (Cyprès) (G5.1)**

Un alignement de Cyprès d'Italie (*Cupressus sempervirens*) a été implanté à proximité des infrastructures du golf.

- **Oliveraies à *Olea europaea* (G2.91)**

Des Oliveraies d'Olivier d'Europe (*Olea europaea*) sont présents dans le Domaine de Frégate. Ces dernières servent à la récolte des olives.



Photo 10. Oliveraie à Oliver d'Europe dans le Frégate Provence Golf & CC

- **Plantations d'arbustes ornementaux (FB.32)**

Des plantes exotiques ont été introduites dans le Golf pour l'ornement. La majorité des espèces utilisées sont considérées comme exotiques envahissantes en France métropolitaine. Leur dispersion dans le Golf semble être localisée par secteur mais doit être surveillée.

D'autres massifs ornementaux abritent des espèces natives plantées telles que la Germandrée arbustive (*Teucrium fruticans*), le Laurier rose (*Nerium oleander*) et le Palmier nain (*Chamaerops humilis*).



Photo 11. Plantations ornementales dans le golf



Photo 12. Germandrée arbustive planté dans le golf

- **Plantations à *Cercis siliquastrum* (G1.C4)**

Des plantations d'Arbres de Judée (*Cercis siliquastrum*) ont été observées dans le Frégate Provence Golf & CC. Ce dernier est une plante exotique mais n'est pas considérée comme envahissante.

- **Vignobles (FB.4)**

Des plantations de vignes sont présentes dans le domaine de Frégate. Ces dernières permettent la récolte des raisins pour la production de vins.



- **Habitats résidentiels (J2.1)**

Une partie du Domaine de Frégate comprend les infrastructures du Golf ainsi que des habitats résidentiels privés.



Photo 13. Infrastructures du Golf et habitats résidentiels

- **Parking et parcours de voiturette (J4.2)**

Critères	Paramètres	Score
Fréquentation	Nombre de véhicules	B
	Horaires	B
Physionomie	Largeur	A
	Linéaire	B
Végétalisation des bas-côtés	% de surface	C
	Nombre annuel de fauche	D
Passages à faune fonctionnels		A
Incidences constatées sur la perméabilité		B
Effets positifs pour la biodiversité		B

Des parkings pour la clientèle du golf sont présents à l'entrée. L'ensemble du Golf est traversé par un parcours goudronné permettant l'accès des voiturettes aux zones de jeu.



Photo 14. Parcours pour les voiturettes du golf

- **Sentiers (H5.61)**

Des sentiers en terre nus sont présents dans le Domaine de Frégate. Ils sont pour la plupart privés et quelques-uns ont été créés à la suite d'un piétinement répétés dans des zones localisées.

3.1.1.2 Habitats naturels

Les habitats naturels représentent 46% de la surface du Frégate Provence Golf & CC.

Tableau 7. Récapitulatif des habitats naturels présents dans le Frégate Provence Golf & CC

CODE EUNIS	Libellé Habitats naturels
C3.21	Phragmitaies à Phragmites australis
C3.23	Typhaies
F5.51	Broussailles et fourrés thermoméditerranéennes
F6.11*F5.143	Garrigues occidentales à Quercus coccifera et matorrals arborescents à Pin d'Alep
F5.113	Matorrals à Chêne vert
F5.113*F5.16	Matorrals à Chêne vert et Chêne pubescent
F5.113*E2.63	Matorrals à Chêne vert sur rough tondu
F5.143	Matorrals arborescents à Pin d'Alep
F5.143*F6.11	Matorrals arborescents à Pin d'Alep et Chêne vert
F5.143*F6.11	Matorrals arborescents à Pin d'Alep et garrigues occidentales à Quercus coccifera
F5.143*E2.63	Matorrals arborescents à Pin d'Alep sur rough tondu
G3.74	Pinèdes à Pinus halepensis
G2.91	Plantations à Olea europaea
H3.2E5	Falaises calcaires méditerranéennes nues

- **Description des habitats naturels**

- **Phragmitaies à Phragmites australis (C3.21)**

Cet habitat est présent en bordure de certains plans d'eau. Il correspond à une roselière monospécifique de Roseau (*Phragmites australis*). Cette phragmitaie est un abri pour la faune, notamment pour les amphibiens.

L'état de conservation de cet habitat est considéré moyen en raison de son potentiel favorable d'abri pour la faune malgré la présence d'une végétation monospécifique.



Photo 15. Phragmitaie présente dans le golf

- **Typhaies (C3.23)**

Cet habitat est présent en bordure de certains plans d'eau. Il correspond à une roselière monospécifique à Masette à feuilles étroites (*Typha angustifolia*). Cette typhaie est un abri pour la faune, notamment pour les amphibiens.

L'état de conservation de cet habitat est considéré moyen en raison de son potentiel favorable d'abri pour la faune malgré la présence d'une végétation monospécifique.

- **Broussailles et fourrés thermoméditerranéennes (F5.51)**

Cet habitat est présent à certains endroits du Golf de Fregate. Il correspond à des broussailles et formations arbustives denses thermoméditerranéennes. La végétation est plus ou moins denses avec, par exemple, de l'Alavert à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*), du Lentisque (*Pistacia lentiscus*) et de la Bruyère à fleurs nombreuses (*Erica multiflora*).

L'état de conservation de cet habitat est considéré correct en raison de son caractère d'habitat naturel peu ou pas entretenu.

- **Garrigues occidentales à *Quercus coccifera* et matorrals arborescents à Pin d'Alep (F6.11*F5.143)**

Cet habitat représente une garrigue dominée par le Chêne kermès (*Quercus coccifera*) et ponctuée de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*). La formation arbustive est très rase et ouverte par endroit. Ces clairières abritent du Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), du Narcisse douteux (*Narcissus dubius*) et du Pallénis épineux (*Pallenis spinosa*). Cet habitat abrite un cortège floristique intéressant et présentent des pelouses à Brachypode rameux. Ces dernières pourraient être rattachées à l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-brachypodieta » de la directive Habitats-Faune-Flore. Cependant en raison d'un cortège floristiques faible en espèces indicatrices de ces pelouses et la fermeture de la garrigue à Chêne kermès, l'habitat n'est pas considéré comme patrimonial. Une gestion extensive de la garrigue pour éviter sa fermeture pourraient permettre l'installation d'une flore caractéristique de l'habitat patrimonial.

L'état de conservation de cet habitat est considéré moyen.



Photo 16. Garrigues occidentales à *Quercus coccifera* et matorrals arborescents à Pin d'Alep

- **Matorrals à Chêne vert (F5.113)**

Cet habitat correspond à un matorral arborescent dominé par le Chêne vert (*Quercus ilex*). La strate arbustive est dominée par une végétation sclérophylle avec, par exemple, du Chêne kermès (*Quercus coccifera*) et du Viorne tin (*Viburnum tinus*).

L'état de conservation de cet habitat est considéré correct en raison de son caractère d'habitat naturel peu ou pas entretenu.

- **Matorrals à Chêne vert et Chêne pubescent (F5.113*F5.16)**

Cet habitat est présent au sud du golf sur une faible surface. Il correspond à un matorral arborescent dominé par des Chênes, le Chêne vert (*Quercus ilex*) et le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*). La strate inférieure est dominée par des espèces d'affinité méditerranéenne prononcée telle que le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*), l'Asperge sauvage (*Asparagus acutifolius*) et la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*).

L'état de conservation de cet habitat est considéré correct en raison de son caractère d'habitat naturel peu ou pas entretenu.



Photo 17. Matorrals à Chêne vert et Chêne pubescent

- **Matorrals à Chêne vert sur rough tondu (F5.113*E2.63)**

Cet habitat correspond à un matorral arborescent dominé par le Chêne vert (*Quercus ilex*) avec une strate inférieure semi-naturel. En effet cette dernière est représentée par une pelouse de golf régulièrement entretenue.

L'état de conservation de cet habitat est considéré dégradé en raison de son artificialisation.



Photo 18. Chêne vert sur rough tondu au sein du golf

- **Matorrals arborescents à Pin d'Alep (F5.143)**

Cet habitat correspond à un matorral arborescent dominé par le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*). La strate arbustive est dominée par une végétation sclérophylle. Les espèces présentes sont, par exemple, le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*), le Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), l'Alavert à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*) et l'Alavert à feuilles larges (*Phillyrea latifolia*).

L'état de conservation de cet habitat est considéré correct en raison de son caractère d'habitat naturel peu ou pas entretenu.



Photo 19. Matorral arborescent à Pin d'Alep dans le golf

- **Matorrals arborescents à Pin d'Alep et Chêne vert (F5.143*F6.11)**

Cet habitat correspond à un matorral arborescent dominé par le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) et le Chêne vert (*Quercus ilex*). La strate arbustive est aussi dominée par une végétation sclérophylle avec, par exemple, du Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*), du Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), du Viorne tin (*Viburnum tinus*) et de l'Alavert à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*).

L'état de conservation de cet habitat est considéré correct en raison de son caractère d'habitat naturel peu ou pas entretenu. Une partie de cet habitat est aussi retrouvée à l'état dégradé en raison d'un débroussaillage de la strate inférieure pour limiter le risque incendie.



Photo 20. Partie débroussaillée d'un matorral arborescent à Pin d'Alep et Chêne vert dans le golf

- **Matorrals arborescents à Pin d'Alep et garrigues occidentales à Quercus coccifera (F5.143*F6.11)**

Cet habitat correspond à un matorral arborescent à Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) dont la strate inférieure est dominée par le Chêne kermès (*Quercus coccifera*).

L'état de conservation de cet habitat est considéré moyen en raison d'une strate inférieure faible en espèces.



Photo 21. Matorral à Pin d'Alep sur garrigues à Quercus coccifera, en partie débroussaillée, au sein du golf

- **Matorrals arborescents à Pin d'Alep sur rough tondu (F5.143*E2.63)**

Cet habitat correspond à un matorral arborescent dominé par le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) avec une strate inférieure semi-naturel. En effet cette dernière est représentée par une pelouse de golf régulièrement entretenue.

L'état de conservation de cet habitat est considéré dégradé en raison de son artificialisation.



Photo 22. Au second plan, matorral à Pin d'Alep sur rough tondu au sein du golf

- **Pinèdes à *Pinus halepensis* (G3.74)**

Cet habitat représente un bois dominé par le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*). La strate arbustive est une fourrée d'espèces sclérophylles calcicoles. Sa présence est antérieure à la création du golf.

L'état de conservation de cet habitat est considéré correct en raison de son caractère d'habitat naturel non anthropisé.



Photo 23. Pinède présente en périphérie du golf

- **Plantations à *Olea europaea* (G2.91)**

Cet habitat correspond à une plantation d'Olivier (*Olea europaea*) pour l'ornement et non pour la récolte des Olives. De plus la strate inférieure est représentée par une strate herbacée plus haute car moins entretenue que les pelouses du golf. Parfois la strate inférieure est dominée par la présence du Chêne kermès

L'état de conservation de cet habitat est considéré moyen en raison d'un potentiel d'accueil de la biodiversité malgré son origine artificielle.



Photo 24. Plantation d'Olivier pour l'ornement au sein du golf

- **Falaises calcaires méditerranéennes nues (H3.2E5)**

Cet habitat est présent dans la partie sud du golf et correspond à des falaises calcaires nues ou ne présentant que peu d'espèces végétales. Ces dernières ne semblent pas être d'origine artificielles. L'accès à ces dernières étant impossible, la recherche de plantes chasmophytiques n'a pas pu être réalisée.



Photo 25. Falaises calcaires dans le golf

3.1.1.3 Micro-habitats

Au total, 9 micro-habitats ont été recensés au sein du golf.

CODE EUNIS	Libellé Habitats naturels
Non décrit	Arbre isolé
	Arbre remarquable
	Bâtiment
	Pierrier
	Ruches
	Ruines
	Tas de bois
	Mur en pierre
	Restanques

- **Arbre isolé**

Des arbres isolés sont ponctuellement présents dans le golf. Les espèces concernées sont l'Olivier (*Olea europaea*), le Chêne vert (*Quercus ilex*), l'Arbousier (*Arbutus unedo*), l'Amandier (*Prunus dulcis*) et quelque fois le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*).



Photo 26. Arbre isolé, un Oliver, au sein du golf

- **Arbre remarquable**

Des arbres remarquables ont été identifiés au sein du golf. Ces arbres sont dits remarquables car ils présentent un intérêt pour la faune. Ils peuvent présenter des cavités, des cicatrices, des trous de pics ou de coléoptères saproxyliques.



Photo 27. Arbre remarquable (Olivier) présent dans le golf

- **Bâtiment**

Des bâtiments appartenant au golf, tels que des sanitaires, sont ponctuellement présents. Certains peuvent servir d'abri ou de gîte à des chauves-souris, des micromammifères ou encore des rapaces nocturnes.



Photo 28. Bâtiment présent dans le golf

- **Pierrier**

Des tas de pierres sont ponctuellement présents et constituent un abri pour les reptiles et/ou les micromammifères.



Photo 29. Pierrier dans le golf

- **Ruches**

Des ruches ont été installées dans le golf dans un matorral à Pin d'Alep.



Photo 30. Ruches présentes dans le golf

- **Ruines**

Une ruine est présente au sein du golf. Celle-ci peut accueillir de nombreuses espèces telles que des chauves-souris et d'autres petits mammifères ou bien même des rapaces nocturnes.



Photo 31. Ruine présente au sein du golf